

En dépit du travail acharné auquel a donné lieu la formulation de propositions raisonnables qui auraient apporté des solutions à cette question si elles avaient été adoptées et mises en oeuvre, ma délégation ne s'attendait aucunement que toutes les propositions avancées par nous et par d'autres membres du groupe de pays occidentaux feraient nécessairement partie de recommandations acceptables pour tous. On espérait toutefois que les États participants qui avaient été le moins attentifs à la lettre et à l'esprit de leurs engagements d'Helsinki et de Madrid sur les contacts entre les personnes saisiraient l'occasion de cette réunion pour indiquer au moins leur intention d'assouplir leur contrôles actuels et de favoriser une solution des cas humanitaires encore non réglés.

Les premiers augures, il faut l'admettre, n'étaient pas favorables: la tentative de ma délégation de mettre à profit l'occasion de cette réunion pour discuter de cas humanitaires précis sur une base bilatérale et privée ont été peu fructueux; certaines délégations que nous avons abordées ont refusé même de discuter de cas particuliers. Même après cette déception, toutefois, nous recherchions encore, dans nos débats ici et, finalement, dans les négociations, le signe d'un changement d'attitude. Nous avons essayé, jour après jour, d'expliquer les préoccupations des Canadiens au sujet des problèmes des contacts entre les personnes en URSS et dans beaucoup de pays d'Europe de l'Est, mais nous avons reçu très peu de réponses, voire aucune, des responsables. Qui plus est, la majorité des importantes propositions qui ont été avancées ont été rejetées fermement par certaines délégations, ou elles n'auraient été acceptées qu'après des modifications radicales qui leur enlevaient beaucoup de portée et d'efficacité.

Le désappointement de ma délégation, Monsieur le Président, ne réside donc pas tellement dans notre incapacité de produire un document: après tout, nous avons déjà produit des documents forts dans le cadre de l'Acte final d'Helsinki et du document de clôture de Madrid. Nous ne manquons pas vraiment de documents sur les normes de performance; ce qui fait défaut, c'est leur observation par certains États signataires. Notre déception profonde vient du fait que nos entretiens bilatéraux, les débats officiels de nos réunions et, finalement, nos négociations n'ont révélé aucune volonté nouvelle, de la part de certains États, de prendre de véritables dispositions pour faciliter des déplacements et contacts plus libres et résoudre les cas humanitaires.